Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260409-07042026-DE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2026 - 20h00 COMMUNE DE HÉDÉ-BAZOUGES

HÉDÉBAZOUGES

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES sur convocation du premier avril deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle du conseil municipal située 7 place de la Mairie à la Mairie de Hédé-Bazouges, sous la Présidence de Madame Isabelle CLEMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

PRÉSENTS :

- ✓ Mme Isabelle CLÉMENT-VITORIA
- ✓ M. Gwenole MELL
- ✓ Mme Gwenaëlle CHARMONT-FRANÇOISE
- ✓ M. Tony PORTEBOEUF
- ✓ M. Hervé BOURGOUIN
- ✓ Mme Myriam GEORGEAIS
- ✓ M. Christian VEYRE
- ✓ Mme Marie LANZARO DHONT
- ✓ M. Ewen LE COADOU
- ✓ Mme Camille MARTIN
- ✓ M. Matthieu BLONDET
- ✓ Mme Françoise CHERRÉ
- ✓ M. Ludovic BRACQUART
- ✓ Mme Stéphanie THÉBAULT
- ✓ M. Stéphane ROCHARD
- ✓ Mme Sonia DIFFER
- ✓ M. François LAVELAINE DE MAUBEUGE
- ✓ Mme Delphine RIAUX

Absente excusée (procuration) :

- ✓ Mme Anne HAYÉ donne pouvoir à M. Hervé BOURGOUIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Gwenole MELL

Ayant constaté que le quorum de 10 est atteint, la séance a été ouverte à 20h05 sous la présidence de Madame Isabelle CLEMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260409-07042026-DE

OBJET N° 07-04-2026 : Assemblée - Election des membres de la Commi[illegible] de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,
Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante,

Il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.
Le Maire informe qu'outre le Maire, président de droit, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.
L'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Il est proposé que les membres de la CAO soient également fléchés sur la CDSP.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration. Une liste a été présentée :

LISTE 1	
Titulaires	***Suppléants***
Hervé Bourgouin	Marie Lanzaro Dhont
Ludovic Bracquart	Christian Veyre
Sonia Differ	François Lavelaine de Maubeuge

Après consultation du conseil municipal, aucun membre ne souhaite avoir recours au scrutin secret. Le scrutin public est donc retenu pour cette élection à l'unanimité.

A obtenu à l'unanimité :

Désignation des listes	Nombre de voix obtenues	Nombre de sièges attribués au quotient	Reste	Nombre de sièges attribués au plus fort reste
Liste 1 Titulaires	19	3	0	3
Liste1 Suppléants	19	3	0	3

Ont été proclamés membres de la CAO et de la CDSP, à l'unanimité :

LISTE 1	
Titulaires	***Suppléants***
Hervé Bourgouin	Marie Lanzaro Dhont
Ludovic Bracquart	Christian Veyre
Sonia Differ	François Lavelaine de Maubeuge

La Maire,
Isabelle CLEMENT-VITORIA

Le secrétaire de séance
Gwenole MELL